



Mémoire adressé au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes

Étude sur les femmes et filles dans le sport

Par Jennifer Fraser, docteure en philosophie
Fondatrice de The Bullied Brain

28 novembre 2022

Aux membres du Comité permanent,

Énoncé des conséquences

Dans les années 1980, à l'école Prince of Wales de Vancouver, en Colombie-Britannique, un enseignant de science a commencé à me séduire à 13 ans. Il m'a encouragée à m'inscrire au programme scolaire extérieur *Quest* à 14 ans. J'ai été admise au programme à 15 ans. Quand j'avais 16 ans, l'enseignant de science est devenu l'un de trois enseignants d'âge moyen responsables du programme. Le sport dont ils se sont servi pour cacher leurs sévices et accéder aux enfants était « l'aventure en pleine nature ».

C'est une erreur grave de penser que c'est à cause de la compétition, des possibilités internationales et des médailles que la maltraitance est endémique dans les sports canadiens. Le type de maltraitance dans les sports sur lequel vous enquêtez se produit dans *toutes* les organisations canadiennes qui travaillent avec des enfants, des jeunes et de jeunes adultes.

Les trois enseignants étaient des agresseurs sexuels qui collaboraient et abusaient ensemble. C'est un cas typique. C'est plus facile de normaliser la maltraitance quand d'autres adultes — des adultes respectés en position de pouvoir comme les entraîneurs et les enseignants — en sont témoins, mais ne font rien pour y mettre fin. Imaginez à quel point c'est normalisé lorsque le directeur sportif ou les organisations sportives de haut niveau ne font rien non plus. Imaginez à

quel point c'est normalisé lorsque la police semble refuser ou être incapable d'arrêter la maltraitance.

Le local de Quest se trouvait directement en face des bureaux administratifs du directeur, du vice-directeur et des conseillers en orientation. Ils n'ont pas empêché la maltraitance.

Un documentaire a été produit sur Quest; il s'intitule « [School of Secrets](#) » (l'école des secrets). En 2021, [une autre école canadienne](#) a été surnommée de la sorte, ce qui démontre l'urgence d'agir. Après des années, lorsque la rumeur entourant le programme Quest était devenue impossible à ignorer, le directeur d'école a écrit une belle lettre de recommandation pour l'enseignant renvoyé, qui a ultimement été accusé et condamné.

Les trois enseignants ont abusé sexuellement de nombreuses victimes. Deux ont marié les dernières élèves qu'ils ont séduites et avec lesquelles ils avaient eu des relations sexuelles au secondaire. L'un d'eux a eu une relation à long terme avec une élève après avoir quitté sa femme et ses trois enfants. L'élève a souffert d'une dépression débilite.

Au début de l'an 2000, les victimes, maintenant d'âge mûr, ont finalement été crues par la police. Un enseignant a été accusé et condamné. Il a passé deux ans en [détention à domicile](#) pour de nombreux chefs d'accusation de sévices sexuels. Beaucoup ont été consternés par cette peine clémente.

Les deux autres enseignants n'ont pas été condamnés, même si l'un d'eux a confessé au British Columbia College of Teachers avoir eu une [relation sexuelle](#) avec une élève adolescente. Elle était ma camarade de classe. Cinq autres élèves et moi avons régulièrement été témoins de leur relation à caractère sexuel lorsque nous étions en voyage de plein air au Yukon et nous dépendions entièrement de ces enseignants pour survivre. Mon enseignant de science était clairement en relation avec une autre adolescente à l'époque. Ma résistance à leurs avances sexuelles m'a valu des humiliations constantes, jusqu'à ce que je sois abandonnée à Dawson Creek pendant plusieurs jours. J'avais 17 ans.

Je ne peux pas vous exprimer à quel point le cerveau adolescent est dérouté à l'idée d'une relation à caractère sexuel entre un enseignant et une élève. Ça n'a aucun sens. Pour survivre, les victimes dépendantes deviennent [incapables de reconnaître cette trahison](#), ce qui leur laisse un traumatisme important. Le cerveau ne peut pas réconcilier cette perversion de la consigne enseignée depuis la maternelle : « Écoute ton enseignant. » C'est très dangereux. Comme le neuroscientifique [Michael Merzenich](#) me l'a expliqué, quand le cerveau n'arrive pas à répondre à une question, tous les systèmes neurologiques se dégradent. Le cerveau se remplit de bruit de fond et n'arrive pas à fonctionner. C'est la recette parfaite pour un mélange de dépression et d'idées suicidaires.

En tant que femme d'âge mûr, quand j'ai finalement signalé aux policiers la maltraitance que j'ai subie, ils m'ont dit qu'ils avaient déjà 50 déclarations de victimes et qu'ils ne porteraient pas d'accusations contre les deux enseignants.

À l'adolescence, j'ai développé un trouble de l'alimentation, je dissociais, je me coupais, et j'ai passé de nombreuses heures avec des psychologues et des psychiatres à qui je n'ai pas révélé avoir été victime de violence émotionnelle, physique et sexuelle aux mains de ces trois enseignants. J'ai vécu avec de l'anxiété, de la dépression et un trouble de la personnalité limite pendant de nombreuses années.

Je n'avais pas les connaissances, les mots, la compréhension, ni le vécu pour dénoncer. J'ai seulement pu les acquérir en subissant ce traumatisme une deuxième fois. En tant qu'élève, j'ai été affectée par la maltraitance d'enfants endémique, normalisée, ancrée et facilitée, et puis 30 ans plus tard, en tant qu'enseignante, j'ai été témoin de l'abus et des failles du système. J'ai tout fait en mon pouvoir pour essayer de protéger les élèves, mais en vain.

Les systèmes en place au Canada protègent les facilitateurs et les agresseurs, pas les victimes. Une ancienne sous-ministre et survivante de maltraitance a rédigé un [livre blanc](#) qui examine la protection des enfants dans chaque province et territoire. Elle a décelé un manque flagrant de mécanismes de protection efficaces. Dans son livre blanc, elle décrit précisément ce qui doit être fait pour protéger nos athlètes et nos élèves à l'avenir.

Ce qui me motive à militer pour les athlètes et tous les enfants, les jeunes et les jeunes adultes, c'est que rien n'a changé depuis mon adolescence. Selon les récentes données du Centre canadien de protection de l'enfance, [les sévices sexuels commis par le personnel enseignant sont en hausse](#). C'est pourquoi je suis fière d'être devant vous en ce 5 décembre 2022, c'est pourquoi j'écris et je fais de la recherche sur la maltraitance systémique et ses dommages au cerveau, c'est pourquoi je travaille avec [SECE.info](#) dans notre mission partagée pour obtenir des changements systémiques et protéger les enfants, les jeunes et les jeunes adultes de la maltraitance dans les sports, à l'école et partout ailleurs.

Du passé au présent, la réalité est choquante : rien n'a changé

En 2015, j'ai écrit le livre *Teaching Bullies : Zero Tolerance on the Court and in the Classroom* concernant la [maltraitance dans les sports](#); il s'est classé numéro un dans la catégorie « psychologie du sport » sur Amazon. Cela m'a amenée à faire des présentations à maintes reprises devant la North American Society for the Sociology of Sport, la National Alliance of Youth Sports — qui a récemment [présenté mon nouveau livre](#) *The Bullied Brain* — et l'Ontario Coaches Association. Nombreux sont ceux qui réclament un changement centré sur les athlètes, leur santé et leur sécurité dans nos organisations sportives.

En 2012, de jeunes athlètes m'ont révélé subir de la maltraitance de la part de quatre enseignants entraîneurs de basketball à l'école où j'enseignais. Des élèves, filles et garçons, m'ont dit qu'ils étaient régulièrement humiliés, injuriés, rabaissés, laissés de côté, minimisés, menacés, intimidés, punis pour avoir protesté, ignorés. Certains étaient ciblés à répétition pour être humiliés en public. En plus des propos offensants tels que « sales débiles mentaux », « on va les envoyer au crématoire », « on doit aiguiser nos couteaux et aller scalper » (expression particulièrement insultante pour un athlète autochtone dans l'équipe), les garçons étaient bombardés d'injures homophobes : « faites-vous pousser des couilles », « vous êtes crissement mous », « sales moumounes ». En gros, tant les athlètes féminins que masculins ont décrit une culture de la peur, du favoritisme et de l'humiliation.

Comme à l'habitude, nous avons découvert que les administrateurs de l'école étaient au courant de la situation depuis au moins un an grâce à un rapport détaillé d'un parent qui est également avocat, mais ils n'ont rien fait pour protéger les élèves ou informer les parents. Au courant de l'année, les administrateurs ont été mis au courant de la maltraitance par d'autres parents, mais ils n'ont toujours rien fait et n'étaient pas transparents.

Les administrateurs ont payé pour deux « enquêtes ». Les conclusions de la première n'ont jamais été révélées; la seconde a été publiée à grande échelle par le directeur qui avait pourtant promis aux jeunes athlètes de la garder confidentielle et de les protéger des entraîneurs l'année suivante. Il n'a pas tenu ni l'une ni l'autre de ces promesses et a plutôt propagé des mensonges à leur sujet pour continuer le cycle de violence et de traumatisme. Un autre cas typique où les jeunes athlètes ont été traumatisés davantage par de fausses enquêtes. Pas seulement une, mais bien deux : l'une payée par les administrateurs; l'autre, par les contribuables.

Les administrateurs n'ont en aucun cas rapporté les faits au BC Commissioner for Teacher Regulation (TRB). J'ai rempli mon obligation légale et signalé les incidents au TRB et j'ai vu de mes propres yeux la fausse justice qui blessé davantage les jeunes athlètes. Un nouveau commissaire (un juge à la retraite de près de 80 ans) a été parachuté à ce poste par le gouvernement; il a ignoré ses enquêteurs internes d'expérience, a pris le téléphone et a directement appelé un enquêteur sans expérience en maltraitance des enfants que le gouvernement avait précédemment chargé de rédiger des rapports exonérant les agresseurs. Les rapports du commissaire sont dans mon bureau et ils sont sérieusement corrompus.

Il a revictimisé les jeunes athlètes en les qualifiant de « trop sensibles ». Il leur a reproché d'écouter les « obscénités » des enseignants. Ces rapports devaient rester confidentiels et ne pas être divulgués aux 30 autres parents concernés ou à leurs enfants qui avaient dénoncé la maltraitance. J'ai fait part de cette corruption et négligence du devoir au bureau de l'ombudsman. Après 3 ans, il a envoyé une lettre de 12 pages où il s'en lave les mains : rien n'est arrivé et il ne fera rien. Je lui ai répondu avec un rapport documenté de 80 pages, sans succès. L'histoire a été couverte par le [Toronto Star](#) et par [CTV W5](#). En 2015, malgré les projecteurs braqués sur la

maltraitance dans les sports et sa normalisation, rien n'a changé. J'ai espoir de créer un changement historique et durable avec le travail que vous entreprenez en 2022.

J'ai démissionné en signe de protestation et ai été engagée dans une autre école. Durant ma deuxième année, un cas de violence sexuelle a mené à l'interdiction d'entrer sur le campus et au renvoi d'un ancien enseignant; ce dernier est maintenant administrateur scolaire. Le TRB de la Colombie-Britannique n'a pas inscrit de mesure disciplinaire à son dossier jusqu'à ce que je collabore avec un autre parent pour rectifier le tir. Dans les faits signalés, on a minimisé la situation en disant qu'il avait échangé des messages textes inappropriés avec des élèves et que son brevet d'enseignant avait été révoqué en Colombie-Britannique. Il est parti enseigner en Saskatchewan et travaille désormais en leadership pédagogique en Angleterre. Cet enseignant vit avec sa dernière victime.

Durant ma troisième année, une élève m'a dit être victime de harcèlement sexuel de la part du directeur d'école. C'était une étudiante étrangère et il était son « père d'accueil »; elle vivait chez lui. Il était marié et père de trois enfants adultes qui avaient quitté la maison familiale. Le directeur a été suspendu. Une enquête policière s'est étalée pendant des mois. Ils ont essayé de convaincre l'élève de faire appel à la « justice réparatrice » et lui ont dit que le directeur ne serait ainsi pas accusé. Ils lui ont ensuite dit qu'elle était trop instable mentalement. Aucune accusation n'a été portée.

L'école a camouflé la situation en disant que le directeur était en congé de maladie, puis en congé lié au stress, puis parti hâtivement à la retraite. Ils lui ont rendu hommage, lui et son travail à l'école (même s'il n'était pas présent), devant sa victime. Ils savaient qu'elle avait fait une tentative de suicide deux semaines avant l'événement. Elle est allée à l'université et le directeur l'a recontactée et puis l'a rencontrée en personne. Elle m'écrivait tout le temps à ce moment-là, et cette dernière rencontre a semblé l'avoir tant bouleversée qu'elle en a perdu la tête. Elle était pleine de remords et de dégoût envers elle-même. Elle a fini par croire qu'elle était l'agresseur pour avoir causé son renvoi et qu'il était la victime innocente dont l'unique erreur était d'avoir pris soin d'une fille de 17 ans.

Elle s'est enlevé la vie le 21 novembre 2017.

Je n'enseigne plus. L'effet psychologique que tout cela a eu sur moi m'a forcée à revivre ma propre maltraitance et à souffrir de crises de panique extrêmes, de dépression profonde et d'anxiété intense. J'ai été très claire avec le bureau de l'ombudsman, le ministère de l'Éducation et le représentant de l'enfance et de la jeunesse : la corruption au TRB met en danger les élèves à risque comme les miens. Leur cerveau n'arrive pas à comprendre s'ils sont l'agresseur ou la victime parce que le système protège l'enseignant et non l'élève.

Ma militance pour la protection des enfants m'a valu une enquête pour ne pas avoir fait de signalement au TRB. La police a dit que j'avais tout fait selon les règles et qu'elle me défendrait. Les administrateurs scolaires m'avaient assuré, à moi et à la police, qu'ils avaient rapporté les incidents au TRB et donc que je n'avais pas à le faire. Comme me l'a dit l'agente spéciale en aide aux victimes : « Quelqu'un ment. » Elle a démissionné de son poste après le suicide de mon élève. Le TRB a perdu en estime après l'intervention de mon avocat.

Dans mon livre, [*The Bullied Brain : Heal Yours Scars and Restore Your Health*](#), j'ai appris que, comme la grande majorité des victimes, mon cerveau avait subi des dommages. Ils sont visibles sur les scintigraphies cérébrales. Plus important encore, ce dommage peut être réparé. Si mon élève l'avait su, elle aurait pu elle aussi se remettre de la maltraitance du directeur.

Elle, ainsi que les élèves athlètes de l'autre école, aurait pu éviter la revictimisation trop fréquente dans le système canadien qui perpétue le cycle de violence. Notre système, qui devrait protéger les victimes, les revictimise et contribue à la crise urgente en santé mentale chez nos enfants et nos jeunes.

Tous les adultes et tous les enfants doivent connaître la science du cerveau. Cela sauve des vies.

Aperçu de la recherche

Dans les années 1980, pendant que je subissais de la maltraitance, deux psychiatres européens de renom ont découvert pendant leurs recherches que la maltraitance chez les enfants était répandue dans la société, dévastatrice pour les victimes et de nature cyclique. Notamment, les victimes de maltraitance avaient bien plus de chance de devenir elles-mêmes des agresseurs. Leurs recherches ont fermement placé la maltraitance dans la structure même de la société de telle façon que la vie familiale et formative exposait les enfants à de la « [pédagogie toxique](#) ».

Dans les années 1990, deux docteurs américains ont mené [une recherche approfondie](#) qui a révélé que la maltraitance des enfants était généralisée et directement liée à des maladies chroniques développées à l'âge moyen et associée à une espérance de vie plus courte. La maltraitance dans l'enfance se manifestait à l'âge adulte sous forme de toxicomanie, d'automutilation (y compris le suicide), de troubles mentaux, de démêlés avec le système de justice pénale et de maladies chroniques telles que le cancer, le diabète, les troubles cardiaques, etc.

La recherche dans le milieu sportif indique que [70 % des enfants](#) délaissent le sport organisé à l'âge de 13 ans; le sport ne leur apporte plus de joie. Les chercheurs pensent que c'est la manière pour les enfants de dire que les sports sont dominés par des adultes excessivement engagés et abusifs.

Comme il a été documenté de manière exhaustive dans *The Bullied Brain*, au XXI^e siècle, la technologie non invasive a permis aux neuroscientifiques de confirmer les dommages importants et durables de la maltraitance de tous types sur le cerveau. Ils ont vu sur les scintigraphies cérébrales que toutes les formes d'intimidation et de maltraitance — même celles qui n'étaient pas physiques — peuvent laisser et laissent souvent des cicatrices neurologiques au cerveau qui ont une incidence sur la santé mentale et le comportement de manière durable et non négligeable.

Paradoxalement, les dommages au cerveau perpétuent le cycle, car ils se manifestent sous forme d'agression, de violence, d'intimidation et de maltraitance supplémentaire, de tueries dans les

écoles, de démêlés avec le système de justice pénale, etc. De plus, ces dommages intériorisés se manifestent par la dépression, l'anxiété, des troubles de l'alimentation, la toxicomanie, l'automutilation (y compris le suicide), etc.

En ignorant complètement les conclusions des recherches exhaustives, on normalise la maltraitance dans notre société et elle y reste bien ancrée. Le sport est un microcosme de la société. La crise qui s'aggrave dans les sports au Canada, récemment exposés comme étant truffés de maltraitance et d'intimidation normalisées et endémiques, est l'occasion d'apporter un changement significatif et généralisé dans le sport et la société. Il s'agit d'une grande occasion historique que vous avez saisie.

Solutions

- 1. Une enquête judiciaire**
- 2. La criminalisation de la complicité institutionnelle**
- 3. La sensibilisation**

Première étape : enquête judiciaire

Comme la commission Dubin, une enquête judiciaire sur la maltraitance dans les sports, et surtout sur la complicité institutionnelle, permettra de mettre en lumière que la maltraitance :

- n'est pas empêchée;
- est en fait permise et perpétuée;
- est cachée de nombreuses façons qui pourraient impliquer les institutions gouvernementales, les avocats, l'argent versé pour acheter le silence, les ententes de confidentialité, le détournement de fonds destinés aux athlètes pour payer les victimes, la collusion avec la police, les pressions exercées sur la police et un manque généralisé de transparence et de responsabilisation;
- dépend d'un déséquilibre de pouvoir;

- exige que les athlètes soient traités « à part » et voient leurs droits en matière de sécurité, d’individualité générale, de finances, de santé mentale ou physique et de stabilité de carrière être bafoués par rapport aux autres dans le sport organisé;
- indique que le terme « athlète » symbolise les « enfants, les jeunes et les jeunes adultes » qui n’ont pas l’expérience, les connaissances, ni l’indépendance inhérente des adultes — spécialement ceux qui sont responsables et en position de pouvoir pour évaluer, créer et refuser des possibilités, notamment les parents, les enseignants et les entraîneurs — pour se protéger des risques extrêmes de maltraitance, lesquels doivent être atténués par des lois très strictes;
- mène à un système défaillant où les agresseurs sont protégés et où les victimes sont revictimisées;
- coûte des milliards aux contribuables plus tard pour réparer les dégâts documentés de façon approfondie par les recherches (maladies chroniques, troubles mentaux, toxicomanie, violence, agression, judiciarisation, automutilation [y compris le suicide]).

Deuxième étape : criminalisation de la complicité institutionnelle

Si les directeurs et dirigeants du sport au Canada étaient tenus criminellement responsables, l’objectif serait d’utiliser ce fait comme dissuasion et motivation pour bien sensibiliser les directeurs, les dirigeants, les entraîneurs, les parents et particulièrement les athlètes. Plus les athlètes sont sensibilisés à ce qui constitue une infraction à leurs droits et à leur intégrité, plus ils dénonceront les situations illégales, ce qui protégera en retour les directeurs et les dirigeants. Bien sûr, les directeurs et les dirigeants du milieu de l’éducation doivent être inclus.

L’enquête judiciaire est une première étape nécessaire pour comparer le système défaillant actuel à un nouveau système qui tiendrait criminellement responsables les personnes qui facilitent la violence, qui en sont complices ou qui la dissimulent activement. Nommons :

- ceux qui n’interviennent pas efficacement lors de dénonciations de maltraitance;
- ceux qui ne protègent pas les athlètes;

- ceux qui ne sensibilisent pas correctement les athlètes à la maltraitance et à leur droit de s'entraîner et de compétitionner dans un environnement sans violence;
- ceux qui permettent les représailles après les dénonciations;
- ceux qui ne protègent pas les dénonciateurs;
- ceux qui se servent des ententes de confidentialité pour réduire au silence les dénonciateurs, les victimes, etc.;
- ceux qui achètent le silence des victimes;
- ceux qui ne signalent pas immédiatement la situation aux autorités compétentes;
- ceux qui cachent activement la maltraitance présente dans leur organisation;
- ceux qui manquent à leur devoir d'informer les autres qu'une personne au sein de leur organisation a été jugée responsable de violence. Dans la littérature, on appelle cela « balayer les déchets » (*passing the trash*, en anglais), une technique courante dans les établissements canadiens pour cacher la maltraitance.

On peut se servir de l'enquête judiciaire pour effectuer une analyse coûts-avantages à chaque étape. Est-ce plus économique de tenir les facilitateurs de la maltraitance criminellement responsables? Ces coûts sont relativement faibles, alors que les coûts de la victimisation endémique et de la revictimisation sont extrêmes. La question pressante est la suivante : peut-on encore se permettre, en tant que nation, de laisser la maltraitance se propager par l'entremise de la complicité institutionnelle?

Compte tenu de la hausse fulgurante des problèmes de santé mentale chez les jeunes, en plus des données du Centre canadien de protection de l'enfance disant que la violence sexuelle perpétrée par le personnel enseignant est également en hausse, les coûts ne feront qu'augmenter pour limiter les dégâts en aval. Le fardeau économique ne prend même pas en compte la violence relationnelle, psychologique, émotionnelle, physique et verbale courante et normalisée (c'est-à-dire la masculinité toxique, le racisme, le sexisme, la misogynie, l'homophobie et l'antisémitisme). Il ne prend pas non plus en compte la négligence émotionnelle. Toutes les formes de violence mentionnées ci-dessus ont des effets dévastateurs sur le cerveau et le corps et coûtent donc cher à la société.

Troisième étape : sensibilisation

Une enquête judiciaire servirait de modèle pour le Canada et le monde, à l'instar des travaux de la commission Dubin. Elle tracerait une voie vers un changement sain. Elle nous permettrait de sortir du paradigme de l'intimidation et de la maltraitance et d'entrer dans un nouveau cadre plus sécuritaire et sain basé sur la neuroscience : un nouveau « neuroparadigme ».

Notre système actuel est désuet parce qu'il ne prend pas en compte tous les dommages infligés aux cerveaux des enfants, des jeunes et des jeunes adultes au Canada par cette maltraitance généralisée et normalisée dans les sports et partout ailleurs. Des décennies de recherches approfondies démontrent que toutes les formes de maltraitance et d'intimidation endommagent physiquement le cerveau. Les dommages sont visibles sur les scintigraphies cérébrales. Compte tenu de ces connaissances, il est temps de sensibiliser les adultes et les enfants à cette réalité scientifique.

Le cerveau apprend par répétition à intervalles réguliers. Apprendre aux enfants à garder leur cerveau en sécurité et en santé devrait être tout aussi enseigné que les compétences sportives ou pédagogiques. Cet apprentissage doit commencer dès la maternelle, être approfondi chaque semaine tout au long du développement de l'enfance à l'âge adulte. Le cerveau parvient à maturité à environ 24 ou 25 ans.

Les adultes peuvent comprendre vite et efficacement que notre société fonctionne depuis toujours sur une « liste de faux biens », comme le dit Michael Merzenich, le père de la neuroplasticité reconnu internationalement. En tant qu'adultes, nous avons de la plasticité cérébrale jusqu'à nos derniers jours sur cette terre. Bien que ce soit plus intense chez les enfants, c'est également possible pour nous de modifier nos cerveaux. Nos cerveaux sont programmés pour se réparer et se restaurer.

Il s'agit d'un moment historique pour nous en tant que nation d'entrer au XXI^e siècle et de devenir le premier pays à reconnaître, dans le sport, que la santé mentale et la santé du cerveau sont reliées. Nous devons protéger nos cerveaux de toutes les formes de maltraitance et

d'intimidation. Il est de notre devoir de protéger le cerveau de nos enfants et de le garder en santé.

C'est une source de fierté d'arriver premier au monde dans un sport. Nous investissons beaucoup de temps, de ressources et d'infrastructure dans l'atteinte de ce but. Malheureusement, trop d'organisations sportives au pays croient encore au vieux mythe voulant que la maltraitance soit un mal nécessaire pour réussir. Or aucune recherche ne soutient cette croyance. Au contraire, il est prouvé que le rendement élevé est lié à un cerveau en santé qui s'entraîne dans des environnements sûrs et favorables au soutien, *non pas* dans des environnements toxiques.

Pourquoi le Canada ne viserait-il pas à être premier au monde à utiliser la neuroscience actuelle pour prioriser la santé et la sécurité du cerveau des enfants, des jeunes et des jeunes adultes dans les sports et partout ailleurs?